



Document de travail N° 1

Élection des représentants de la Commission permanente

LE LEADERSHIP MONDIAL:
REPOUSSER LES FRONTIÈRES
DU COTON
Brisbane, Australie

2-5 Décembre 2019
Visite: 6-7 Décembre



Document de travail 1

Élection des représentants de la Commission permanente

Recommandation de la Commission permanente à la 78^e Réunion plénière du

Comité Consultatif International du Coton

Brisbane, Australia

Décembre 2019

Le Comité de nomination s'est réuni dans les bureaux du Secrétariat de l'ICAC le 27 juin 2019 afin de proposer une liste de représentants de la Commission permanente pour l'année à venir. Des délégués d'Australie, du Brésil, d'Égypte, de l'Union Européenne, de l'Inde, du Soudan, de la Suisse, de Taiwan, de la Turquie, de l'Ouganda et des États-Unis ont figuré parmi les participants. Mr. Ali Tahir a siégé en tant que président du Comité de nomination.

Le Règlement spécifie que, dans la mesure du possible, le premier Vice-président sera désigné pour succéder au Président sortant et le second Vice-président pour succéder au premier Vice-président.

Le Président a constaté un consensus pour confirmer les nominations de Mme Maha Zakaria (Conseillère, Bureau économique et commercial, Ambassade d'Égypte, actuelle première Vice-présidente) au poste de Présidente et M. Selman Kurt, (Spécialiste du commerce extérieur, actuel second Vice-Président, Ambassade de Turquie) au poste de premier Vice-président, de la fin de la 78^e réunion plénière à Brisbane jusqu'à la fin de la 79^e réunion plénière en Espagne.

Le Règlement stipule que l'élection des représentants devrait prendre en compte les éléments suivants :

1. Une rotation géographique aussi vaste que possible.
2. Une représentation adéquate des pays importateurs et exportateurs.
3. La compétence, l'intérêt et la participation au travail de la Commission.
4. Le paiement des cotisations dans le respect des délais.

Les nominations ont reçu l'approbation provisoire de la Commission permanente lors sa réunion du Comité de nomination, tenue le 27 juin 2019.

Lors de la 561^e réunion du Comité permanent, les délégués ont convenu de passer au système dans lequel les délégués seraient élus au poste de premier Vice-président, puis de Président, puis demeurerait officier à titre de président sortant. Ce système prendra effet à la fin de la 79^e séance plénière, en 2020.

En conséquence, la Commission permanente présente, à la réunion plénière, la liste suivante de représentants pour la période allant du terme de la 78^e réunion plénière en 2019 au terme de la 79^e réunion plénière en 2020 :

Mme Maha Zakaria, Égypte, au poste de Présidente
M. Selman Kurt, Turquie, au poste de première Vice-président, et
M. Anshul Sharma, Inde, au poste de second Vice-président.